

Supplément au Bulletin de liaison & d'information des retraités ARCEA-CESTA n° 54 (avril 2015)



Actualités sur les retraites

par André PERRIN

L'ARCEA, adhérente à l'UFR (Union Française des Retraités), est ainsi rattachée à la CFR (Confédération Française des Retraités) dont la vocation est d'assurer la défense des intérêts primordiaux des retraités. La situation économique de notre pays est particulièrement mauvaise et les retraités, vous vous en êtes aperçu, sont régulièrement mis à contribution, sans souci d'égalité, ce principe républicain rappelé au fronton de tous les édifices publics. Nous connaissons le gel de nos pensions de retraite ; nous avons subi l'augmentation de la CSG, la CASA, nouvelle taxe relative au financement de la perte d'autonomie et j'en passe ! Cela suffit ! Trop c'est trop !

La CFR veut faire entendre la voix des retraités et lutte contre un tel acharnement et contre les inégalités, stigmatisations et discriminations dont nous sommes les victimes. Elle publie régulièrement, sur son site Internet, les informations relatives aux actions qu'elle conduit. Cependant, tous les retraités ne sont pas des internautes et la rédaction de notre revue estime souhaitable d'informer tous les retraités des actions conduites pour la défense de leurs intérêts primordiaux, et des résultats obtenus dans ce cadre. C'est le but de cette page.

Il convient de bien faire la distinction entre les **objectifs fondamentaux** de la CFR, ceux qui concernent les besoins primordiaux des retraités, et les **objectifs stratégiques**, nécessaires pour atteindre les précédents. Ainsi, la représentativité et la communication à travers les media sont des objectifs stratégiques; ils n'ont jamais eu pour but de placer la CFR dans une vitrine ! Néanmoins, ils ne sont pas faciles à atteindre, ainsi la CFR, à travers les Unions et Fédérations qui la constituent, compte environ 1,5 millions d'adhérents, soit 10% des retraités Français. Il s'agit là d'une indiscutable représentativité de fait que la CFR souhaite faire reconnaître officiellement, en rappelant que les retraités entendent participer et pouvoir s'exprimer dans toute instance qui discute ou décide de leur sort. Malgré toutes les promesses reçues, (candidat Hollande ; Président Hollande ; Premier Ministre Manuel Vals ; Marisol Touraine alors Ministre des Personnes Âgées), ce point n'est toujours pas acquis et les promesses qui nous furent faites se sont régulièrement avérées fallacieuses, oubliées sans doute avant même que l'encre qui les avait signées ne soit sèche !

Lors de la "réforme des retraites" en 2012, le Président de la CFR, François Bellanger, avait écrit au Premier Ministre pour demander à participer aux discussions. Il s'appuyait sur une promesse du Président Hollande: "*c'est un enjeu extrêmement important pour moi que de donner un nouvel élan à notre démocratie sociale. À ce titre les représentants des retraités seront associés* " Résultat: les partenaires sociaux (MEDEF et Syndicats) ont décidé le gel de nos pensions de retraites, sans qu'un seul retraité ait été convié !

Les revendications des retraités portées par la CFR .

- Alors que souhaitent les retraités ? Tout d'abord, être considérés comme des citoyens à part entière et être traités avec équité, sans discrimination et sans stigmatisation.
- participer à la défense des retraites et faire converger la multitude actuelle vers un système universel juste et équitable, "à cotisation égale, retraite égale". Un tel système, fortement simplificateur sera de surcroît source d'économies significatives, mais il sera long à mettre en œuvre, les pensions liquidées ne peuvent pas être affectées (pas de rétroactivité), il faudra beaucoup de courage et de détermination pour faire face aux oppositions prévisibles, donc commencer au plus vite !
- Veiller au maintien du niveau de vie des retraités, fiscalité équitable, pérennité des retraites, pas de dispositions iniques comme le suggèrent parfois certains penseurs (loyer fictif par exemple, ce qui constituerait un casus belli !).
- Accès aux soins pour tous, qualité des soins, tarifs des mutuelles santé, ...
- Perte d'autonomie, prévention, maintien à domicile tant que possible, prise en charge, problème des aidants familiaux.

Les actions entreprises.

Contacts des responsables CFR, Unions et Fédérations avec les cabinets ministériels; communiqués de presse; travail en commissions pour étudier les problèmes et préparer des propositions constructives.

Contacts avec les media, interview presse écrite et télévisuelle

Contacts des Délégués Régionaux avec les élus parlementaires pour les informer sur les attentes des retraités et leur faire connaître nos souhaits et propositions et obtenir, le cas échéant, un soutien de leur part.

Les résultats obtenus.

En nette progression, mais encore modestes, voir en page suivante le récapitulatif pour l'année 2014 publié par la CFR.

Il reste à faire.

Il convient de développer la circulation de l'information au sein de notre structure: information montante, provenant des structures locales et des Délégués Régionaux, relative notamment aux attentes et souhaits des retraités. Information descendante, actions envisagées par les instances nationales, actions souhaitées au plan local, synchronisation pour d'éventuelles actions nationales concertées.

Il faut développer, en concertation et cohérence la communication locale.

Le développement des contacts inter-régionaux est un moyen efficace pour affiner et améliorer les idées neuves et développer des actions collectives.

Enfin il est primordial de développer, en concertation, un ou des moyens de pression, en toute légalité (pas question de faire défiler des retraités trop âgés pour cela, pas question non plus de monter des opérations escargot et de prendre des usagers en

otages), mais il reste des actions possibles que l'on doit pouvoir déclencher au claquement de doigt et que l'on doit crédibiliser. Sur ce dernier point, n'hésitez pas à faire connaître vos éventuelles idées.

CFR - Les principales actions conduites en 2014

Nature de l'action	Contenu descriptif	Résultat		Document de référence
		Résumé	Suivi d'effet O/N	
La CFR exige d'être entendue par le Premier ministre	Refus de mesures discriminatoires entre les différentes catégories d'actifs et de retraités du seul secteur privé. Revendication pour un véritable statut de représentation	Le Premier ministre a renvoyé la CFR vers la Ministre de la santé qui a proposé une rencontre avec l'un de ses collaborateurs !	NON : la CFR n'a pas admis de n'être pas reçue par le Ministre	Communiqué de presse CFR n° 120 du 9 juillet 2014 CFR « Échos » n°002 – juillet 2014
PLFSS 2015 : audition à l'Assemblée nationale	Audition de Michel Issindou, rapporteur de la branche « assurance vieillesse » du PLFSS le 18 septembre 2014	L'audition a permis de réitérer l'opposition de la CFR à toutes les mesures non conformes au traitement équitable de la revalorisation des pensions entre les régimes des secteurs privé et public et à la nécessité de mise en place de la retraite universelle	OUI	CFR « Échos » n°004 – septembre 2014
PLFSS 2015 : audition au Sénat	Audition par Gérard Roche, vice-président de la Commission des affaires sociales le 30 octobre	Rappel de la position de la CFR sur les retraites pour sauver la répartition : 1-relèvement de l'âge de la retraite 2-instauraton de la retraite universelle	OUI	Amendements déposés par le sénateur Roche
COMMUNICATION	La percée médiatique s'est révélée sans précédent tout au long de cette année 2014	Thèmes abordés : Complémentaire santé, CSG, Fiscalité, Perte d'autonomie, Pouvoir d'achat, Représentativité, Retraites : non revalorisation des petites, retraites complémentaires et universelle	OUI	Supports médiatiques : Europe 1, France Info, Radio Bleu, RTL, RMC, France 2, TF1, iTélé, France3, BFM Business, Le Canard Enchaîné, Le Parisien, Journal du Dimanche
Réforme de l'État et mesures de simplification	Consultation de la CFR par courrier le 16 juillet adressée par le Secrétaire d'État Thierry Mandon sur un premier train de mesures de simplification pour les retraités	Par lettre datée du 27 août, la CFR a répondu sur quatre sujets : 1. l'information des administrés, 2. la liquidation des retraites, 3. l'emploi à domicile, 4. la production du certificat de vie.	OUI	Lettres du Secrétaire d'État et réponse de la CFR CFR « Échos » n°004 – septembre 2014
Rapport sur les droits familiaux de retraite	Consultation de la CFR par Bertrand Fragonard, Président du Haut-Conseil de la Famille Audition du 8 décembre	En réponse aux interrogations du Premier ministre, la CFR a proposé : 1. une meilleure valorisation des périodes d'inactivité tant pour les régimes de base que complémentaire, 2. financement à assurer par la CNAF	OUI	Courrier de réponse de la CFR CFR « Échos » n°007 – décembre 2014
Travaux des Commissions	Autonomie – Loi Adaptation Société au Vieillessement Europe – Préparation du PNR 2015 d'AGE France Retraite – Suivi des réforme et situation Agirc/Arrco Santé – Dossier « Accès aux soins pour tous » et discrimination tarifaire des complémentaires santé Groupe fiscalité – Dossier CSG, IRPP et crédit d'impôt pour les emplois à domicile Réseau délégués CFR – Renforcement des équipes et nouvelles modalités d'actions auprès des élus.	Toutes ces actions sont détaillées dans les comptes-rendus d'activité	OUI	CFR « Échos » n°001 – Spéciale « Conseil d'administration » Les comptes rendus et le rapport d'activité 2014 présentés en AG/CFR Les publications sur le site www.retraites-cfr.fr

NÉCROLOGIE

Le 1^{er} février 2015, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de **Jacques Bouchard**, dans sa 76^e année.

Jacques Bouchard était diplômé de l'École Centrale Paris (promotion 1962). Docteur en physique nucléaire et spécialiste des filières de réacteurs REP et RNR, et du cycle du combustible, il a mené toute sa carrière au CEA, où il est entré en 1964 comme ingénieur chercheur au centre de Fontenay-aux-Roses.

En 1974, il est chef de la Section de physique expérimentale, puis, en 1975, chef du Service d'études nucléaires, à Fontenay-aux-Roses puis à Cadarache. Il mène des travaux,

principalement en support des réacteurs à eau sous pression, et conduit des études de physique pour le cycle du combustible.

En 1982, il est nommé chef du Département des réacteurs à neutrons rapides de Cadarache jusqu'en 1988, date à laquelle il devient chef du Département de recherche physique.

En 1989, il est Directeur délégué pour la mission « Nucléaire » avant de devenir l'année suivante Directeur des réacteurs nucléaires (DRN).

En août 1994, il est appelé à diriger la Direction des applications militaires. Il met notamment en place le programme Simulation pour garantir le maintien de la capacité de dissuasion nucléaire de la France après l'arrêt définitif des essais.

En 2000, il prend la tête de la Direction de l'énergie nucléaire, nouvellement créée, jusqu'à son départ en retraite en janvier 2005.

Jacques Bouchard était un des fondateurs du Forum International Génération IV, qu'il a présidé de 2006 à 2009. Il a présidé jusqu'en 2012 le Comité Consultatif pour l'Énergie Nucléaire de l'AIEA.

Il était membre de l'*International Advisory Board* des Émirats Arabes Unis et conseiller spécial de la *Japan Atomic Energy Agency* (JAEA)

Conseiller de l'Administrateur général du CEA, Jacques Bouchard était régulièrement sollicité pour ses interventions dans les forums internationaux.

Tout au long de sa carrière, Jacques Bouchard s'est consacré à la formation des nouvelles générations d'ingénieurs, notamment dans le cadre l'option Génie Atomique à l'École des Mines de Paris.

Sa dernière conférence, donnée en marge de l'Assemblée Générale de la SFEN PACA & Corse en janvier dernier, avait été un succès.

Son franc-parler, son humour, sa vivacité d'esprit, sa connaissance profonde et fine des enjeux du nucléaire avaient conquis la salle.



D'après un article rédigé par la SFEN Bourgogne

NOMINATIONS

Daniel Verwaerde : qui est le nouvel administrateur général du CEA?

Le Conseil des ministres a nommé Daniel Verwaerde, administrateur général du CEA. Il succède à Bernard Bigot, qui occupait cette fonction depuis 2009. Celui-ci s'installera dans l'année à la direction du projet Iter.

Son nom circulait depuis quelques jours, c'est officiel depuis mercredi 28 janvier : le patron de la Direction des applications militaires (DAM) du CEA, Daniel Verwaerde, 60 ans, remplace Bernard Bigot à la fonction d'Administrateur général du CEA.

Né en 1954, Daniel Verwaerde est ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Spécialiste en modélisation numérique, il entre au CEA en 1978 à la Direction des applications militaires. En 1996, il devient directeur du programme Simulation, destiné à garantir la pérennité de la dissuasion

après l'arrêt définitif des essais nucléaires. En parallèle, à partir de 1998, le Haut commissaire à l'énergie atomique lui demande d'étendre son action au développement de la simulation dans les grands programmes de recherche du CEA. Directeur du centre CEA/DAM Île-de-France à compter de juillet 2000, il participe à la mise en oeuvre de la politique d'ouverture des grands moyens de la simulation à la communauté civile, notamment via la création du projet Ter@tec, destiné à promouvoir le calcul numérique "hautes performances".



François Geleznikoff

À compter du 10 février 2015, François Geleznikoff est nommé Directeur de applications militaires. Ce mandat prendra fin au plus tard le 9 février 2019.

Ingénieur diplômé de l'École des mines de Nancy, il entre au CEA en 1974 à la Direction des applications militaires pour effectuer des études de physique puis de conception des armes nucléaires. En 1990, il devient chef du projet Expérimentations nucléaires, puis en 1991 chef du projet Têtes nucléaires futures, dirigeant le programme des charges robustes qui seront expérimentées lors de la dernière campagne d'essais.



En 1998, il est nommé directeur du centre CEA du Ripault, puis directeur du contrôle de gestion de la DAM en 2012.

Depuis le 3 avril 2007, François Geleznikoff était directeur des armes nucléaires ; il conduisait les programmes de l'arme nucléaire aéroportée, jusqu'à sa mise en service ainsi que le développement de la tête nucléaire océanique.